Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID : 021-212105019-20250312-D2025_010-DE

Séance du 12 mars 2025

Délibération du conseil municipal n°2025-010

Le douze mars deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pouillyen-Auxois, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric PIESVAUX, Maire. Date de la convocation : 10 février 2025

Étaient présents : M. Eric PIESVAUX - Mme Karine BASSARD - M. Stéphane ROUX - Mme Evelyne GAILLOT - M. Joseph COMPÉRAT - M. Yves COURTOT - M. Franck LALIGANT - Mme Yvette CHAUCHEFOIN - M. Yohann MORTIER-JEANNIN - Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER

Étaient absents : Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient excusés : M. Philippe CHAUCHOT- M. Jérémie BARDET- Mme Nicole FILLON - Mme Pauline CANARD

Pouvoir de:

Mme Nicole FILLON à Mme Evelyne GAILLOT
Mme Pauline CANARD à M. Eric PIESVAUX
M. Jérémie BARDET à Mme Emilie BLANQUART-BOLLENGIER
M. Philippe CHAUCHOT à M. Yves COURTOT

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages possibles: 14

OBJET: SUBVENTIONS 2025

Vu la délibération 2025-009 portant adoption du budget primitif 2025 du budget principal ;

Vu la délibération 2021-007 relative à l'adoption de la charte de Laïcité,

Considérant les demandes de subventions des associations ;

Considérant que le soutien aux associations est primordial pour maintenir et développer les liens sociaux ;

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID: 021-212105019-20250312-D2025_010-DE

Séance du 12 mars 2025

Délibération du conseil municipal n°2025-010

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (14 voix) de :

- 1) Accorder les subventions aux diverses associations pour l'année 2025 telles qu'annexées à la présente délibération ;
- 2) Voter un budget de 70 000,00 € au compte 6574 du budget primitif 2025 ;

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Eric PIESVAL

Le secrétaire de Séance :

M. Yohann MORTIER-JEANNIN

Le Maire:

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Dijon dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le 17/03/2025

ID: 021-212105019-20250312-D2025_010-DE

Séance du 12 mars 2025

Délibération du conseil municipal n°2025-010

ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION N°2025-010 SUBVENTIONS 2025

Associations	Vote 2025
Vie scolaire - Formations	
Association Sportive du collège	4 000.00 €
MFR Auxois-Sud Morvan Pouilly-en-Auxois/Liernais	1 000.00 €
MFR Semur-en-Auxois	210.00 €
Associations culturelles	
A.D.A.M. (Assoc. Dev. Action Musicale)	12 500.00 €
A.D.A.M. (Assoc. Dev. Action Musicale) (com com)	8 500.00 €
Comité Jumelage Pouilly – Lenningen	500.00 €
Comité Jumelage Pouilly – Lenningen – Subvention exceptionnelle	500.00 €
Groupe Vocal Divertimento	500.00 €
Groupe Vocal Divertimento - Subvention exceptionnelle	500.00 €
Harmonie	4 600.00 €
Rallye Val d'Auxois	150.00 €
Associations sportives et de loisirs	
Aïkido	700.00 €
Aéroclub « Les Ailes Pouilly-Maconge »	700.00 €
A.S.P. Football	3 000.00 €
AS Pouilly Basket	1 000.00 €
Association Pouilly Handball	500.00 €
C.V.P.A. (Centre de Voile de Panthier)	2 000.00 €
Bien vivre à Pouilly	2 000.00 €
Société de pétanque La Pollienne	160.00 €
Tennis Club Pouilly	700.00 €
Tennis de table	700.00 €
V.C.P.A. (vélo club)	800.00 €
Les Amis de Velard	400.00 €
Vital Gym	300.00 €
Les pêcheurs à la ligne de l'Auxois Ouest	550.00 €
Volley Association Pouilly	500.00 €
La Pédale Semuroise – Organisation de la Côte d'Or Classic Juniors	2 000.00 €

https://www.pouilly-en-auxois.fr/documents_administratifs/40581

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025 52LO

Publié le 17/03/2025

ID: 021-212105019-20250312-D2025_010-DE

Séance du 12 mars 2025

Délibération du conseil municipal n°2025-010

Associations à caractère social	
A.D.M.R.	450.00 €
ADAPEI 21	50.00 €
Amicale pour le Don de Sang Bénévole Pouilly	500.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	400.00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers – Subvention exceptionnelle	1 500.00 €
Arc-en-Ciel Pollien (Maison de retraite "Les Arcades")	600.00€
Association des Sclérosés en plaques (AFSEP)	50.00€
Association Solidarité Femmes 21	100.00€
Croix Rouge (Unité Locale SEMUR-PRECY)	160.00 €
J.A.L.M.A.V. DIJON	400.00€
Journée Nationale des aveugles (Amicale des aveugles civils de la Côte-d'Or)	50.00€
Journée Nationale des paralysés (Ass. des Paralysés de France - APF DD21)	50.00 €
Ligue Bourguignonne contre le cancer	200.00€
Centre Georges-François Leclerc Dijon	200.00 €
Amicale des résidents du 3ème âge "Les Myosotis"	500.00€
Restos du Cœur 21 (pour section Pouilly)	600.00€
SOS Village d'Enfants	100.00 €
Secours Catholique Auxois Chatillonnais Dijon (pour section Pouilly)	1 100.00 €
Secours Populaire Français Dijon	200.00€
FNACA	200.00€
Amitié Rurale Franco-Ethiopienne	100.00€
Souvenir Français - Comité Pouilly	300.00€
Souvenir Français - Comité Pouilly – Subvention exceptionnelle	200.00€

Autres associations

Comice Agricole	200.00€
AMAP Le Panier Pollien (Assoc. pour Maintien Agriculture Paysanne de Proximité)	100.00€
Les Jeunes agriculteurs (JA Pouilly)	300.00€
Association promotion des animaux de boucherie (fête du bœuf)	300.00€
UCIA Pouilly	2 000.00 €
Coopérative scolaire – Ecole primaire Georges Virely	500.00€
TVOXOIS	300.00€
Total	60 680.00 €
Total budgétisé	70 000.00 €

https://www.pouilly-en-auxois.fr/documents_administratifs/40581